



**Compte rendu du CDAS du 05/06/2018**

Le Comité Départemental à l'Action Sociale (CDAS) s'est tenu sous la présidence de la directrice du Pôle Pilotage et Ressources, Madame Marie-Odile DEGOND, le secrétariat adjoint étant assuré par Solidaires Finances Publiques.

A souligner une fois de plus, l'absence de M. DESREUMAUX, correspondant régional CHORUS des Hauts-de-France.

**1 – Approbation du procès-verbal du CDAS du 23 janvier 2018**

Le procès-verbal du CDAS du 23 janvier 2018 a été approuvé à l'unanimité.

**2 – Compte rendu annuel d'activité 2017 de la Délégation**

Le Compte rendu annuel d'activité 2017 de la Délégation à l'Action Sociale a été présenté à l'ensemble des membres du CDAS.

Il reprend les éléments essentiels qui retracent l'activité de l'action sociale en 2017, notamment les moyens mobilisés et les ressources disponibles permettant de mettre en œuvre différentes actions et d'offrir à tous les agents du département diverses prestations.

En 2017, 2 305 agents des Ministères Économiques et Financiers pouvaient bénéficier des prestations de l'action sociale départementale, dont 1 613 à la seule DDFiP 62, auquel s'ajoutent leurs enfants (1 733). A noter que le nombre d'enfants est en légère diminution par rapport à 2016.

Le rapport met en évidence la répartition structurelle des effectifs du département, pour lequel on constate une faible proportion des agents de moins de 30 ans (4%), alors que le nombre de retraités est en constance augmentation (2 783 en 2017, soit 28 de plus par rapport à 2016). A la DDFiP 62, les effectifs se concentrent davantage dans la tranche d'âge [40-49 ans] (519 agents soit 32%) et celle des [50-59 ans] (648 agents 40 %).

Par ailleurs, le budget 2017 était de 95 811 €. Les Crédits d'Action Locale se répartissent comme suit :

<b>Manifestations</b>	<b>Budget 2017</b>	<b>Réalisation 2017</b>
Arbre de Noël + Chèques cadeaux	59 031 €	48 672 €
Actions Prévention et Solidarité	11 780 €	9 776 €
Amitiés Finances	2 000 €	1 935 €
Actions collectives (sorties)	18 500 €	28 205 €
Journée retraités	1 500 €	1 426 €
Coin-repas	3 000 €	5 769 €

A noter que les sorties ont rencontré un vif succès notamment pour les plus jeunes et actifs avec le Zoo de Paris, le parc d'attraction Bellewaerde, le cirque de la Générosité, mais également pour les retraités avec le P'tit Baltar.

### **3 – Compte rendu annuel d'activité 2017 des assistantes de service social**

En raison d'un mouvement social perdurant depuis 2015, ce compte rendu n'a pas été présenté aux membres du CDAS. Les assistantes sociales ont lu une déclaration présentant leurs principales revendications.

Elles s'inquiètent notamment de leurs pertes salariales depuis la mise en place du RIF-SEEP. Par ailleurs, le protocole PPCR qui rentrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 leur a certes permis d'obtenir un reclassement en catégorie A, mais ne s'accompagnera pas d'un gain indiciaire conséquent.

**FO-Finances 62** s'associe pleinement à leur combat et les soutient dans leur revendication.

### **4 – Point sur les Crédits d'Action Locale 2018**

**FO-Finances 62** a demandé une suspension de séance afin d'étudier ce document essentiel qui nous a été remis en cours de séance.

En 2018, les sorties déjà réalisées à ce jour sont une très belle réussite en termes de fréquentation et de satisfaction des agents !

Par ailleurs, des vacances psychologues restent inemployées, ainsi que des consultations avocats principalement sur le barreau de Saint-Omer. N'hésitez pas à vous rapprocher de la Délégation pour obtenir plus de renseignements !

Enfin, la mesure d'aide au permis de conduire a été adoptée par le CDAS. Il s'agira d'une somme de 200 € pour les agents MEF ou 100 € pour leurs enfants, pour toute inscription au permis à venir. Les modalités d'attribution vous seront communiquées prochainement par la Délégation.

## 4 – Questions diverses

- **Médecin de prévention** : Le département reste toujours sans médecin de prévention et le Dr Malonne sera officiellement en retraite le 1<sup>er</sup> juillet prochain. Le Secrétariat Général ayant écarté la possibilité d'un recours à une association de médecine du travail, nous attendons des réponses précises de Mme Leprêtre, Médecin Coordinateur National, laquelle doit rencontrer la Présidente du CDAS très prochainement. Nous espérons que les actes suivront rapidement !
- **Renouvellement de la Déléguée Départementale de l'Action Sociale** : La réponse du Secrétariat Général est attendue dans les prochains jours.
- **Restauration collective** : Concernant la fermeture du restaurant administratif de Lillers, la Présidente nous a affirmé qu'à ce jour l'ensemble des agents a reçu les tickets restaurant. Par ailleurs, les organisations syndicales sont revenues sur le problème des agents MEF subventionnés extérieurs aux services venant déjeuner occasionnellement en restauration collective (stagiaires, ...). Le plus souvent, la subvention ne leur est pas appliquée !

### **Les délégués FO-Finances 62 :**

**Titulaires** : Sandrine BONET, Yannig BOURGAIN, Sophie CLETON

**Suppléants** : Audrey JOLY, Gautier LEDOUX, Michaël MILLOT

**Experte** : Coralie VINCENT